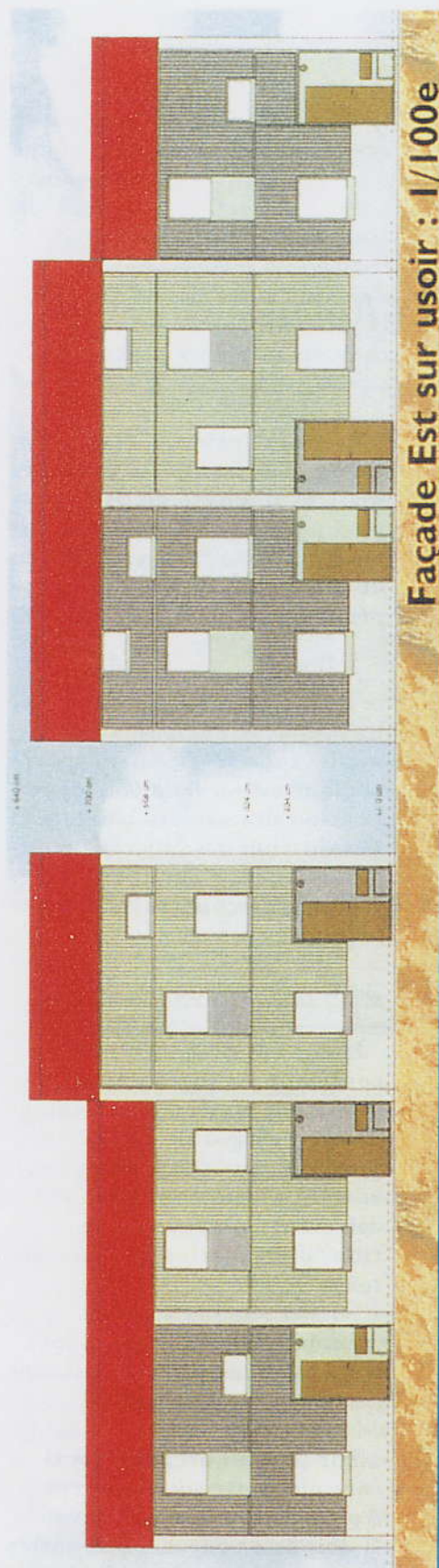




# du trimestre **thème**

• Logement adapté à faible coût global

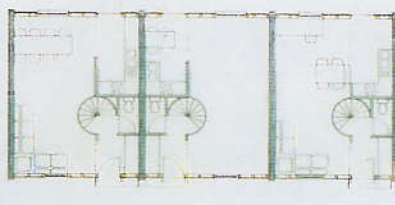
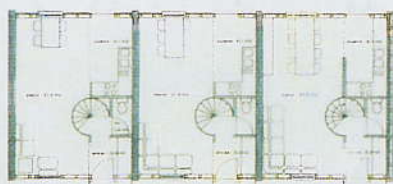


# thème *du trimestre*

## Logement adapté à faible coût global

*Concours transfrontalier d'architecture Lorraine-Wallonie : Étapes et perspectives*

Plans des Rez-de-Chaussée : 1/100e



Facade Est sur usoir : 1/100e

Équipe H.-M. Holvoet - T. Lamy (Bruxelles - B) et Atelier 15 (Ivry-sur-Seine - F).

En prolongement de colloques réunissant les acteurs du logement social de l'Euro-région Sarre-Lorraine-Luxembourg, des actions plus concrètes ont été envisagées.

L'idée d'un concours d'architecture transfrontalier a été retenue et réalisée par l'Association régionale des Organismes HLM de Lorraine (ARELOR) et la Société wallonne du logement. Ces deux organismes regroupent les opérateurs locaux du logement social. En Lorraine, 34 organismes gèrent 150.000 logements, et produisent annuellement 1.500 nouveaux logements. En Wallonie, 126 sociétés agréées gèrent 100.000 logements et ont une production d'environ 1.000 nouveaux logements par an.

### 1. Pourquoi un concours transfrontalier ?

Dès les premières discussions, ces deux organismes ont trouvé un sujet commun dans la recherche de solutions nouvelles pour réduire les coûts de construction de logements locatifs. Cette réduction doit permettre celle des loyers, objectif majeur du logement social vu la diminution des revenus des locataires.

À travers ce concours, les objectifs poursuivis sont :

À court terme, l'établissement d'échanges entre les maîtres d'œuvre de différents pays par l'obligation de constituer une équipe d'architectes de deux pays de l'Union européenne.

À moyen terme, la mise en place d'un dialogue permanent entre les opérateurs régionaux du logement social. Celui-ci porte notamment sur les modes de réalisation des projets lauréats et l'évaluation des objectifs poursuivis après l'occupation des logements construits dans le cadre du concours.

### 2. Règlement du concours

L'objectif du concours est de concevoir un logement adapté à une population socialement défavorisée par de faibles revenus et/ou par son mode de vie, et d'un faible coût global aux différents niveaux de réalisation, d'utilisation et de maintenance.

Examinons les différentes impositions définies par le programme pour atteindre cet objectif.

Sur le plan architectural, le concours porte sur la conception d'un logement de type individuel. Il doit être pourvu d'une entrée indépendante, accessible depuis